

bien voulu Nous honorer. Aimez-les comme des enfants chérissent leur père. Témoignez-leur la même docilité et la même générosité afin que vous ne formiez tous ensemble qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

Recevez, en terminant, la dernière bénédiction que Nous vous donnons du fond du cœur, en Notre qualité de Premier Pasteur et Nous prions Dieu de la ratifier au ciel pour votre plus grand bonheur ici-bas et pour votre félicité éternelle. *Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit descende sur vous et y demeure à jamais. Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.*

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Chicoutimi, en Notre Palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le quatrième jour du mois d'août de l'an de Notre Seigneur mil neuf cent trois, en la fête de saint Dominique.

† MICHEL-THOMAS

Evêque de Chicoutimi.

Par Mandement de Monseigneur,

F.-X. EUG. FRENETTE, ptre,

Secrétaire.

L. † S.

DECRETUM

Quum Præfectura Sinus S. Laurentii in Canada quæ per Decretum S. hujus Congregationis mensis Maii 1892 in administrationem finitimi Episcopi Chicoutimiensis tradita fuit, ægre ab eodem Præsule ob sacerdotum penuriam et locorum distantiam administrari queat; Eiusdem Patres S. hujus Consilii Christiano Nomini Propagando in Generali Consessu diei 6 vertentis Julii decernendum censuerunt dictam Præfecturam Sinus S. Laurentii ab Episcopi Chicoutimiensis jurisdictione distractam curis concedendam esse Congregationis Eudistarum quæ suos alumnos sub peculiaris Præfecti Apostolici vigilantia ab hoc S. Consilio nominandi, eo mittat ad fidelium curam gerendam et nomen catholicum propagandum.